

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 18 octobre 2021

Programme "Avenir Montagnes Ingénierie" Signature de la convention avec le PETR du Pays de Remiremont et de ses Vallées

Le tourisme constitue une composante majeure de l'activité pour une grande partie des territoires de montagne avec des retombées nationales estimées à 20 milliards d'euros (2018/2019).

Dans le massif des Vosges qui s'étend sur plus de 200 km (de Ferette dans le Territoire de Belfort à Bitche et Wissembourg) et 580 communes, le tourisme est une activité indispensable aux territoires qui représente 9 900 emplois (12 000 en été), 14 millions de nuitées dont près de 6 millions marchandes et 280 millions d'euros de retombées économiques. Le tourisme dans la montagne Vosgienne attire une importante clientèle étrangère et contribue fortement à l'attractivité de la région.

L'État, par le biais de l'ANCT et du commissariat de massif des Vosges et de tous ses partenaires dont la Banque des Territoires, apporte une aide opérationnelle pour accompagner une soixantaine de territoires en montagne en France dont 7 pour l'ensemble de la montagne des Vosges.

Ce nouveau programme national d'appui constitue le volet ingénierie du plan "Avenir Montagnes" qui comprend également un important volet de soutien aux investissements.

Pour le programme "Avenir Montagnes Ingénierie" l'action de l'État est guidée par cinq principes:

- 1 - Partir des territoires de montagne et de leurs projets.
- 2 - Apporter une réponse sur mesure adaptée aux stratégies des différents massifs.
- 3 - Mobiliser les commissariats de massif dans l'accompagnement des territoires.
- 4 - Combiner approche nationale et locale, massif par massif.
- 5 - Se donner le temps des transitions.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex



Ce programme, en complément des autres programmes interministériels pilotés par l'ANCT, vise à apporter un appui très opérationnel autour de trois piliers:

Pilier 1 : Recrutement d'un chef de projet

Pilier 2 : Mutualisation et partage des expériences entre collectivités et entre massifs

Pilier 3 : Soutien en ingénierie par un accès à des offres thématiques : les territoires bénéficieront d'un accompagnement sur mesure en réponse à leurs besoins et aux enjeux identifiés dans le cadre des évolutions amorcées en montagne.

De façon transversale, les marchés d'études de l'ANCT et de la Banque des Territoires, ainsi que l'expertise du Cerema, seront mobilisés pour renforcer l'appui aux territoires cibles sur la diversification et le tourisme durable.

Le PETR du pays de Remiremont et de ses vallées est l'un des 32 premiers lauréats du programme qui ont été annoncés le 8 octobre 2021 par Joël Giraud, secrétaire d'État chargé de la ruralité, à l'occasion du conseil national de la Montagne.

Le projet porté par le PETR est de mobiliser des moyens d'ingénierie pour mettre en place une stratégie de développement touristique résolument durable permettant ainsi de répondre aux enjeux climatiques écologiques et économiques du territoire au sein du massif des Vosges. L'objectif est de faire du territoire une destination de référence en matière d'écotourisme en soutenant des actions visant :

- à conforter le modèle économique des sites touristiques fragiles
- à mieux répondre aux attentes des nouveaux clients
- à capter une valeur ajoutée nouvelle
- à créer un accueil de qualité
- à garantir des activités en toutes saisons avec une attention particulière pour les stations de ski.

Pour la Banque des Territoires, les territoires de montagne constituent des territoires à forts enjeux, confrontés à des mutations majeures de leur environnement. Elle les accompagne dans leurs projets de transformation et de revitalisation, en ingénierie comme partenaire du Programme Avenir Montagnes Ingénierie, et en financements, notamment au travers de nos contributions au Plan de Relance du tourisme. C'est le sens de son engagement aux côtés de l'État et du PETR du Pays de Remiremont et de ses Vallées.

Yves Séguy, préfet des Vosges, Dominique Peduzzi, président du PETR du Pays de Remiremont et de ses vallées et Patrick François, directeur régional Grand Est de la Banque des Territoires, ont signé ce lundi 18 octobre 2021 à la mairie de La Bresse, la convention marquant leur engagement commun.

Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

